

CONCOURS DE BOURSES CONGRÈS HORS QUÉBEC 2021

DATE LIMITE : VENDREDI 18 JUIN 2021

À PROPOS DE LA FONDATION ARMAND-FRAPPYER

La Fondation Armand-Frappier (FAF) est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de soutenir les chercheurs ainsi que l'excellence de la relève scientifique au Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie de l'INRS.

Depuis sa création, plus de 14 millions de dollars ont été remis sous forme de bourses, de participation à l'achat d'équipement scientifique et de financement de projets en faveur du développement de la recherche.

La Fondation Armand-Frappier croit en la capacité d'innovation des scientifiques du Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie de l'INRS pour faire des percées significatives dans le domaine de la santé, et de ce fait, contribuer à la qualité de vie de tous et chacun.

À PROPOS DU CONCOURS DE BOURSES CONGRÈS HORS QUÉBEC

Le concours de bourses congrès hors Québec poursuit l'objectif de permettre à des étudiants du Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie de participer à un congrès hors de la province de Québec, en défrayant une partie de leurs frais d'inscription, de transport et d'hébergement.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- ✓ Poursuivre à temps plein un programme de maîtrise ou de doctorat au Centre INRS Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie;
- ✓ Participer activement au congrès en réalisant une présentation orale ou une communication par affiche;

CUMUL DE BOURSES

La bourse Congrès hors Québec ne peut pas être cumulée avec aucune autre bourse de voyage (ex. Travel Award).

NOUVEAUTÉ

PÉRIODE D'ADMISSION

Pour les fins du présent concours, le congrès doit avoir lieu **entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2021**. Les congrès en présentiels et en virtuels sont admissibles.

MONTANT DE LA BOURSE

Exceptionnellement cette année, puisque les congrès sont majoritairement virtuels, le montant de la bourse *Congrès Armand-Frappier* est de 300 \$. Le nombre de bourses est bonifié pour un total de **dix bourses** disponibles cette année.

COMITÉ DE SÉLECTION

Les dossiers reçus seront évalués par un comité de sélection composé de quatre professeur(e)s et de deux étudiants du Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie de l'INRS.

CRITÈRES DE SÉLECTION DES DOSSIERS SOUMIS EN ORDRE D'IMPORTANCE

1. Candidat n'ayant jamais bénéficié de cette bourse dans le cadre du programme d'études en cours;
2. Candidat étant à sa dernière année d'études et n'ayant jamais participé à un congrès hors Québec durant le programme visé;
3. Valeur scientifique du dossier et du congrès;
4. Candidat n'ayant jamais participé à un congrès hors Québec bourse dans le cadre du programme d'études en cours.

Dans le cas de dossiers *ex aequo*, le meilleur profil académique sera privilégié.

DOCUMENTS REQUIS

- ✓ Formulaire de demande de bourse dûment complété;
- ✓ Relevés de notes du baccalauréat et/ou de la maîtrise
 - Les relevés non officiels sont acceptés.
- ✓ Preuve d'inscription au congrès, si disponible;
- ✓ Fournir l'acceptation du résumé de la communication (abstract) pour le congrès, si disponible

Le candidat retenu par le jury devra, pour recevoir sa bourse, fournir les documents suivants à la Fondation :

- ✓ Copie des documents d'admission au congrès et autres pièces justificatives (inscription, adhésion (membership), bourse de voyage, etc.)
- ✓ Pièces justificatives des frais encourus lors du Congrès (reçus, billet d'avion, hôtel, etc.), si en présentiel

DÉPÔT DES CANDIDATURES

DATE LIMITE : Les dossiers doivent être déposés au plus tard le vendredi 18 juin à 17h00.

Aucun dossier ne sera accepté après la date de clôture du concours.

ÉTAPES

1. Faire parvenir le dossier électronique à l'adresse suivante : Recrutementcentre.AFSB@inrs.ca
2. Indiquez « **Concours de bourses Congrès hors Québec** » dans le titre de votre courriel;
3. Joindre tous les documents requis au courriel, dans un même fichier de type « pdf » et le nommer comme l'exemple qui suit : **CONCOURS_CONGRES-HORS-QUEBEC_NOM DE FAMILLE**

NOTEZ BIEN: Les dossiers non conformes et / ou incomplets seront REJETÉS.